

11.10.2004 – 09:36 Uhr

Interopérabilité du rail: Linitiative des Alpes propose un fonds international Interop

Altdorf (ots) -

Le trafic ferroviaire international est entravé par la juxtaposition de différents systèmes d'alimentation électrique et de sécurité, par l'existence de différents profils de tunnels et par bien d'autres prescriptions et habitudes nationales. Des caractéristiques techniques et des conditions d'exploitation homogènes (interopérabilité) sont pourtant un préalable essentiel au transfert du trafic sur le rail un préalable tellement essentiel d'ailleurs que les adaptations techniques nécessaires devraient intervenir à un rythme beaucoup plus soutenu. Dans sa réponse à la consultation sur le message relatif à la transposition des directives européennes sur l'interopérabilité, l'Initiative des Alpes suggère donc que soit proposé à l'échelon de l'UE un fonds international Interop permettant d'accélérer le processus d'harmonisation technique sur les lignes importantes. Ce fonds serait alimenté par des contributions de tous les Etats et/ou de toutes les compagnies de chemins de fer. Il est dans leur intérêt commun de faire en sorte que le réseau ferroviaire européen fonctionne de façon optimale et soit concurrentiel, ce qui implique de supprimer les coûts inutiles par l'élimination des obstacles techniques et des entraves à l'exploitation.

L'Initiative des Alpes estime que l'ensemble du réseau à voie normale doit faire partie du rayon de validité des directives Interop. Car sinon, elle craint que l'interopérabilité des lignes ferroviaires à l'intérieur du territoire suisse ne pâtisse. Cela n'aurait aucun sens de déplacer à l'intérieur du pays le problème d'incompatibilité entre systèmes qui se pose aujourd'hui à la frontière nationale: la cohésion du réseau ferré suisse pourrait en souffrir, et la concurrence souhaitée sur le réseau ferré pourrait être compromise. L'Initiative des Alpes considère que l'intégration de toutes les lignes à voie normale se prolongeant au-delà de la frontière nationale est une exigence minimale. Elle comprend d'autant moins qu'une ligne aussi importante pour le trafic marchandises international que Bellinzona-Luino soit absente de la liste. Les lignes servant actuellement ou pouvant servir à l'avenir d'itinéraires dévotement ne doivent pas non plus être écartées.

Par ailleurs, l'Initiative des Alpes préconise, toujours dans sa réponse à la consultation, une transposition rapide des directives de l'UE sur l'interopérabilité des chemins de fer européens. Elle plaide pour que soit laissée ouverte la possibilité de créer, à côté de services privés, un organisme gouvernemental d'évaluation de la conformité du matériel ferroviaire. A son avis, l'avantage principal de cette option est de permettre à l'Etat de conserver le savoir technique nécessaire.

Alpen-Initiative
Für Rückfragen:
Alf Arnold
Telefon +41/41/870'97'81
oder +41/79/711'57'13
Weiter Infos: www.alpeninitiative.ch